Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 9 (2009)
Heft: 9

Artikel: Les premières années...
Autor: Lachat, Marie-Josèphe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-352587

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les premières années...

© Centre St-François

Marie-Josèphe Lachat
Cheffe du Bureau de la condition féminine de 1979 à 1995

Le 5 mars 1979, je me présente à Moré-pont pour commencer mon travail...

On m'envoie au quatrième étage: celui du Département de la Justice et de l'Intérieur. Le ministre, Pierre Boillat, me reçoit et me guide dans les couloirs, jusque devant une porte qu'il ouvre: *«Voici ton bureau!»*... Je m'avance, il était totalement vide...

Ensemble, nous y portons une table et une chaise... Nous échangeons quelques mots, il s'en va... Je me retrouve seule entre ces quatre murs nus... Et, selon l'article 44 de la Constitution jurassienne, je suis là pour *«améliorer la condition féminine, favoriser l'accès des femmes à tous les degrés de responsabilités et éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet»*.

Quelques instants plus tard la secrétaire du Département m'apporte mes premiers dossiers: deux lettres! Prise entre deux sentiments – la joie et la panique – je choisis la seule façon de s'en sortir: l'action!

Chaque fois qu'il m'a été donné de présenter les débuts du BCF, je relatais ainsi mon arrivée à Morépont et ma découverte crue de l'énormité de la tâche... C'est moins l'immensité de la mission que la force de la responsabilité qui m'est apparue... Je ne me suis pas sentie écrasée pour autant, juste un moment de recul... pour décider le total engagement! Je savais que je ne serais pas seule... Le projet de création avait été porté par l'AFDJ, ses militantes seraient là... et d'autres associations et groupements l'avaient appuyé... Les Jurassiennes seraient là aussi! D'ailleurs, en présentant le travail du BCF, je parlais toujours en «nous», en précisant qu'il ne s'agissait pas du «nous» de majesté mais du «nous» de... solidarité!

Ce fut une aventure passionnante: un projet de société porté par le militantisme qui devient un combat d'Etat... et d'un Etat qui, en pleine création, se permettait l'audace, voire l'outrecuidance, dernier-né, d'être le premier à ouvrir ce champ! Tout était à défricher, à imaginer, à façonner, à débattre, à construire! Nous avions la ferme conscience d'être déjà dans l'avenir!

Entre les femmes des associations, du BCF et de la commission, les différences politiques se sont estompées: «l'être femme» était le point commun à partir duquel se forgeait notre volonté de compréhension, donc de cohésion pour la cohérence de notre programme... Notre travail était une mission! Nous avions aussi la prétention de corriger l'histoire!

Ce qui avait été fait pour le Jura, nous le réalisions pour les femmes... et pas seulement pour les Jurassiennes. Car le BCF devint un modèle... De cela aussi nous étions fières!

Trente ans ont passé et quoi qu'on en dise, beaucoup de choses ont changé... Même si l'on trouve que l'évolution est lente, elle est frappante lorsqu'on juxtapose les faits. Il n'en reste pas moins qu'il y a encore beaucoup à faire:

- en 1979, les filles suivaient encore un programme scolaire spécial qui faisait d'elles de bonnes ménagères, mais amputait leur apprentissage, notamment en mathématiques et en dessin géométrique. Aujourd'hui, il serait impensable d'imposer des filières scolaires basées sur le sexe. Mais il n'y a que 15 % de femmes dans le corps professoral des hautes écoles universitaires!

- en 1979, il y avait encore des femmes qui ne votaient pas pour les affaires de leur canton. Aujourd'hui, tout le monde a oublié que cela fut un jour le cas! En 1979, il n'y avait pas de femmes au Conseil fédéral. Aujourd'hui, il serait totalement incongru d'imaginer un pouvoir non mixte... Mais le débat politique demeure majoritairement occupé par les hommes!

- en 1979, les statistiques évaluaient qu'à travail égal, les femmes gagnaient en moyenne 30 % de moins que leurs collègues masculins. Aujourd'hui, la différence s'est abaissée, mais elle existe encore, estimée à 19 % et la responsabilité du travail domestique incombe encore, 8 fois sur 10, aux femmes uniquement!

- en 1979, la violence faite aux femmes, en particulier la violence conjugale, n'était pas crue ou, si elle l'était, pas dévoilée ni reconnue... Aujourd'hui, il ne vient plus à l'esprit de quiconque de la contester... Mais elle continue d'exister en s'aggravant peut-être même!

Le BCF voulu par les Jurassiennes est un magnifique instrument! Je crois fondamentalement que pour l'utiliser pleinement, il faut s'inscrire dans ce vouloir, dans ce désir d'une situation meilleure pour les femmes et plus largement dans ce combat pour la justice qu'est le féminisme.

Le féminisme s'inscrit dans une vision du monde qui élargit forcément l'action car elle transforme les comportements, colore les relations et aiguise le regard et la parole dite à ou sur l'autre. C'est réellement un projet de société qui englobe, dans sa conversion, les hommes autant que les femmes. Car souhaiter l'égalité revient à désirer la liberté et le respect de la dignité de toute personne, quel que soit son sexe, son origine, géographique ou sociale, sa religion ou sa philosophie.

C'est ainsi, je l'ai toujours pensé, que le BCF avait été imaginé, conçu et revendiqué par les Jurassiennes. C'est donc ainsi que nous avons tenté de le réaliser...